



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Stade des Caintins, La RICAMARIE

Date 11 février 2019 à 19 h 00

Sous la présidence de : Jean-Pierre DEFOUR

Présents : Jean-Pierre DEFOUR (Président), Elizabeth QUEROL (Secrétaire Générale), Aurélie PAULLAUD (Trésorière), Florence COGNET (Commission compétitions), Marc VALLA, Michel GENTIAL, JEANTET Bernadette, MELENCHON Éric (vice-président Technique), Véronique FERAUD, Gilles MONNIER (Promotion Evènementiel), Michel GENTIAL, MIVIERE Norbert, VINCENT Guillaume, PALLUET Sylvain.

Invités : Mehdy BRAHMI,

Excusés : PETIOT Jacques, PAULLAUD Michel, QUEROL Pascal, BONNISSOL Caroline, Cédric HAMM

Absent : LISSAT Jérôme, PAULLAUD Michel

Jean Pierre ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue à tous.



Ordre du JOUR

- Point sur les missions de chacun des membres du CA
- Point sur les différents championnats gérés par la ligue AURA
- Organisation en l'absence de Laurent
- Planning et organisation des évènements sportifs à venir
- Retour sur le TEI à Bonson
- Divers.



Préambule, Jean Pierre informe de la possibilité de demander une bourse pour les équipes jeunes qui évoluent au niveau régional et national avant le 15 mars 2019, sur subventions.loire.fr/extranet



Point sur les missions des membres du CA

Bernadette JEANTET

Mission N°8 = Faciliter la création de club - coordinateur pré-club.

NOIRETABLE : Bernadette a rendez vous avec les parents de Noirétable, deux dates sont proposées soit le 9 mars soit le 16 mars. Le groupe de parents est extrêmement motivé.

Nouveauté : Saint Jean Bonnefonds sur deux publics (7-9) et(9-11 ans), le club de Sorbiers est à l'origine de cette démarche et cherche à s'étendre , deux créneaux horaires sera en cours.

Jean Pierre préconise la création d'une nouvelle structure indépendante (1 clubs de +), il rencontrera les dirigeants de Sorbiers en compagnie de Bernadette.

Un rendez vous est également en cours avec Saint Priest en Jarez

Caroline BONNISSOL, Véronique FERAUD, Cédric HAMM

Mission N°6 = Promotion et développement du handball féminin, 'Coordinateur 'Fémini'Hand'

En l'absence de Caroline et Cédric, Véronique confirme l'organisation du Féminin'Hand les 25 mars pour les -9 ans et -11 ans.

Sébastien LINGER

Mission N°1 = Former et accompagner les structures – coordinateur sur la structuration des clubs
Premier constat les clubs n'ont pas besoins d'aide.

Question : est ce que les gens ses connaissent ?

Proposition d'une rencontre des clubs + Comité, trouver des axes d'amélioration faire connaissance avec les dirigeants des autres clubs

Proposition d'une réunion de secteur (10 mn de route pas plus) pour mise en commun des apports les uns avec les autres.

Création d'un groupe piloté par Sébastien : Jean Pierre/Guillaume/ Gilles/Sylvain première rencontre le 5 mars à 18 h 00 au comité.



Point sur les différents championnats et gestion par la ligue AURA

Coupe de la Loire :

1^{er} tour le weekend du 16/17 Février

Coupe de France Régionale Masculine:

Le club de Roanne Riorges accède au 1/8 de tour le 24 février contre HBC PAYS ROCHOIS

Tournoi -9ans Rois et Reines du 13 janvier

Les Masculins se sont regroupés à Roche St Genest avec 10 équipes représentées

Les Féminines se sont regroupées à Vallées du Gier avec une vingtaine de joueuses.

Tournois de la chandeleur -9 ans F et G du 9 /10 Février

Les Masculins se sont regroupés à Riorges avec 4 équipes de représentées

Les Féminines se sont regroupées à St Etienne avec 5 équipes de représentées

Bilan des équipes gérées par la ligue : au 31 janvier 2019

On note 13 forfaits et 1 forfait général

Les amendes sont des soucis de licences, convention, joueurs hors catégorie, convention retard ou manque de feuilles de match et forfaits.

18 matchs Séniors ont été arbitrés par des arbitres non prévu à l'origine

Schéma de compétition des finalités jeunes :

A l'issue de la seconde phase des championnats jeunes Excellence, des finalités sont organisées pour l'attribution du titre de champion AURA.

Elles auront lieu les **01 ou 02 juin 2019**. Ces rencontres se dérouleront dans un lieu défini par la Commission d'Organisation des Compétitions après appel de candidatures, qui peut être la salle d'un des clubs présents à cette manifestation.

Masculins :

Catégories concernées : moins de 18 Excellence, moins de 15 Excellence et moins de 13 Excellence.

Déroulement :

- La compétition regroupera les équipes classées premières de chacune des poules (soit 4 équipes).
- Les rencontres des demi-finales seront organisées après un tirage au sort qui aura lieu sur place 1 h avant le début de la compétition.
- Les clubs vainqueurs des 1/2 finales joueront la finale.
- Les clubs vaincus disputeront un match de classement.

Règlement sportif :

- En cas d'égalité à l'issue d'un match, il n'y a pas de prolongation. Les équipes seront départagées aux tirs au but.

- 14 joueurs pourront être inscrits sur la feuille de match.
- Temps de jeu :

Moins de 18 : 2 X 30 mn

Moins de 15 : 2 X 25 mn

Moins de 13 : 2 X 20 mn avec respect des obligations techniques

Féminines :

Catégories concernées : Moins de 18 Excellence, moins de 15 Excellence et moins de 13 Excellence.

Déroulement :

- La compétition regroupera les équipes classées premières de chacune des poules (soit 3 équipes).
- Elle se déroulera sous la forme d'un tournoi à 3.
- L'ordre des rencontres sera organisé après un tirage au sort qui aura lieu sur place 1 h avant le début de la compétition.
- Un classement sera déterminé à l'issue des tournois.

Règlement sportif :

- En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs à l'issue du tournoi ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

- 1) par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
- 2) par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après l'application de l'alinéa 1,
- 3) par la plus grande différence de buts sur l'ensemble des rencontres,
- 4) par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres.

- 14 joueuses pourront être inscrites sur la feuille de match.
- Temps de jeu :

Moins de 18 : 2 X 25 minutes

Moins de 15 : 2 X 20 minutes

Moins de 13 : 2 X 15 minutes, avec respect des obligations techniques (sauf temps d'exclusion : 1 minute) Voir document ci-joint

Relations avec la ligue :

Jean Pierre informe qu'il a fait des propositions lors d'un CA, la réponse est : « les clubs ont votés en AG on ne touche plus a rien. » Un mea-culpa a été fait au niveau de l'arbitrage.

Jean Pierre propose que les comités reprennent la main sur certains championnats et demande à ce que la COC Loire et secrétariat produise un document faisant état des Km parcourus par équipes par catégories sur cette saison 2018/2019 avec un comparatif avec la saison dernière 2017/2018. Avec l'aide de Silvie.

Il est également proposé que lors de la réunion avec les représentants des clubs d'avril, un membre de la ligue puisse entendre les clubs sur les problèmes au niveau de la ligue.

Il convient que chaque club fasse une synthèse de ses relations avec la ligue (championnats, arbitrage, dénonciation des parents, les kilomètres parcourus, etc...)



Absence de Laurent

En l'absence de Laurent, en arrêt maladie, Mehdy qui jusqu'ici tenait d'une main de maître l'organisation de technique sur les groupes féminins a du reprendre également celui des garçons, il informe d'un manque de techniciens (6). Les salariés du SAM ont été mis à contribution. Il contacte les entraîneurs des clubs pour compenser les manques

Les IC auront lieu les 30 et 31 mars.

Le club de Roanne-Riorges organise les inter ligues féminins du 3 au 5 avril, sur les -15 filles c'est la réunion de 16 équipes de ligue, soit 260 athlètes



TEI à Bonson

Jean Pierre a interrogé chacun des membres des clubs présents sur ce TEI, le bilan est plutôt positif, il y a des oui mais, car n'apporte rien, nous ne renouveleront pas l'opération sur la prochaine réunion du 8 avril à Ste Sigolène.



Divers

La soirée école d'arbitrage a eu lieu à ST Chamond le 4 février, seuls les clubs de St Etienne, Roche et Firminy étaient présents, absence des autres clubs due à une information tardive, dans un premier temps travail sur les JA de St Chamond et distribution des labels. Prochaine soirée le 12 février à LANGEAC

La ligue propose de candidater à l'organisation des finalités jeunes les 1^{er} et 2 juin 2019.

Le 6 avril présentation du hand-feet de 10 à 12 h au SAM handball à Maisonnial.

Vœux FFHB : pour l'AG d'avril

CMCD : JAJ de 13 à 20 ans au lieu de 14 à 18 ans
1 école d'arbitrage + 1 accompagnateur JAJ par section
Pour les équipes sous convention = ressources des deux clubs

COC : Plus de barrage sur les N1F et les N2 M meilleurs second N2 en NI et N3 en N2

FDME : 14 joueurs sur les niveaux de nationaux sauf les N3

-18 CF moins d'équipes avec un entraîneur IR à minima, et 5 licences B.
Horaire des matchs si plus de 3 h de route entre 2 clubs le jeu doit se dérouler le samedi

Attention augmentation des amendes sur les manquements sur FDME

Lors de la mutation de jeune joueur, frais de formation iront en valorisation du 1^{er} club (1^{ère} licence) en priorité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00

Le Président du Comité
Jean-Pierre DEFOUR



La Secrétaire Générale
Elizabeth QUEROL

